



Achat canapé neuf mais livraison canapé d'exposition

Par eppo

Bonjour,

Nous avons acheté un canapé dans une grande enseigne.
L'ensemble est vendu 6500 euros a peu près sur leur plaquette.
Nous avons "réussi" à obtenir une remise "exceptionnelle" portant le prix de ce canapé à 3400 euros livré .
Le délai de fabrication est de 3 mois .

Nous avons reçu un appel de l'enseigne nous indiquant que le canapé est prêt. Et bizarrement le canapé d'expo n'est plus en magasin.

Nous émettons de gros doutes sur leur sincérité et sur le fait qu'il nous aient "arnaqué" en nous vendant le modèle d'expo.

Heureusement nous avons pris le canapé d'expo en photo et nous avons relevé quelques petits défauts d'usure et autres accrocs.

Que s'offre t'il à nous juridiquement parlant ? Quels sont nos droits ?
Quels articles de loi peut on mettre en avant ?
en gros comment faire pression afin d'être sûr que l'enseigne nous livre un canapé neuf

J'ajoute que j'ai communiqué par mail avec la gérante de l'enseigne, la questionnant sur l'origine du canapé et sur le fait que nous espérions bien qu'il s'agisse d'un canapé neuf . Ses réponses par mail (que j'ai conservé en guise de preuve) sont : canapé qui vient bien d'Italie, et il s'agit bien d'un canapé neuf et non pas du modèle d'expo car nullement indiqué sur le BL .

Dans l'attente de vous lire ,

Cordialement

Par ESP

Bonjour
Effectivement, lorsqu'il s'agit d'un modèle d'expo, cela doit être mentionné.

Vérifiez tout cela à l'aide de vos photos...

Par tactac67

En période COVID, le décret du 29 octobre 2020 en son article 22 vous octroie un délai supplémentaire pour émettre des réserves jusqu'au prochain jour ouvrable suivant (y compris par voie électronique) donc si votre email ressemble à un e-réserve et qu'il est dans les clous, tant mieux. Certaines enseignes octroient dans leurs cgv jusqu'à 3 jours pour émettre des réserves.

Vous pouvez également tout à fait faire valoir la garantie légale de conformité, il appartiendra au vendeur de prouver qu'il ne s'agit pas du modèle d'expo.

Il reste évident que si beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis la livraison que le vendeur rétorquera que vous n'avez pas émis de réserves à la livraison et que les traces d'usure viennent de chez vous.